



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prestations

Question écrite n° 120281

Texte de la question

M. Gilles Bourdouleix attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la fraude sociale, en général, et l'interconnexion des fichiers administratifs, en particulier. Depuis plusieurs années, la lutte contre la fraude fait l'objet d'un renforcement de la législation et de la réglementation. L'administration fiscale est ainsi autorisée à échanger des informations avec les organismes sociaux. Comme l'a démontré le rapport de la Cour des comptes d'avril 2010, la politique de lutte contre la fraude présente malheureusement de nombreuses lacunes telles que notamment l'interconnexion de fichiers. Dans un contexte de dégradation des comptes publics, où l'on demande à nos concitoyens de consentir à des efforts financiers, il souhaite savoir si le Gouvernement envisage de renforcer l'interconnexion des fichiers.

Données clés

Auteur : [M. Gilles Bourdouleix](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120281

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11023

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)